



# Ecole de Musique de la Région de Dannemarie

## Tarif écolage 2021/2022 et conditions particulières

Cours		Tarif par trimestre	Tarif par année
1h Eveil musical (4 à 7 ans)		97 €	291 €
½ h d'instrument + 1h de FM (-21 ans) ou chant individuel		195 €	585 €
¾ h d'instrument + 1h de FM (-21 ans) ou chant individuel		246 €	738 €
1h d'instrument (-21 ans avec ou sans FM)		297 €	891 €
½h d'instrument (+21 ans)		206 €	618 €
3/4h d'instrument (+21 ans)		258 €	774 €
1h d'instrument (+21 ans)		311 €	933 €
Formation Musicale (+21 ans) groupe mini 5 personnes	Elèves qui suivent un cours d'instrument	0 €	0 €
	Elèves inscrits uniquement au cours de FM	97 €	153 €
Chorale des Jeunes : 1h par semaine	Elèves qui suivent un cours d'instrument	0 €	0 €
	Elèves inscrits à la chorale seule	97 €	291 €
Musique Actuelle (minimum 5 participants)	Elèves qui suivent un cours d'instrument	0 €	0 €
	Elèves inscrits en Musique Actuelle seule	97 €	291 €
Ensemble Crescendo gratuit pour tous (seule obligation) : frais annuels d'inscription pour les non élèves)		0 €	0 €

**Le Conseil Départemental n'accorde sa subvention que si l'élève suit une Formation Musicale (FM) et âgé de moins de 21 ans.**

Les parents s'engagent à ce que les élèves instrumentistes suivent les cours de Formation Musicale jusqu'à l'obtention de l'examen de fin de cycle 2.

<b>Réductions pour les enfants d'une même famille</b>
5% pour le 2 <sup>e</sup> enfant, 10% pour le 3 <sup>e</sup> enfant, 15% pour le 4 <sup>e</sup> enfant
<b>Frais d'inscription</b>
1 <sup>re</sup> année : 30 € (10 € ouverture dossier + 10€ carte de Membre + 10 € frais de gestion) 2 <sup>e</sup> année et + : 20 € (10 € carte de Membre + 10 € frais de gestion)
<b>Particularité pour les débutants en accordéon</b>
Mise à disposition <b>gratuite</b> de l'instrument la première année : chèque de caution 1000€.
<b>Partenariat EMRD - Orchestre d'Harmonie de Dannemarie</b>
Si l'élève intègre l'OHD, celle-ci rembourse 20% de l'écolage la première année, sous condition d'assiduité aux répétitions et aux concerts <b>Les instruments à vent sont privilégiés</b>